



Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de l'Association de hockey mineur MRO tenue le 28 avril 2014 au Centre communautaire intergénérationnel (aréna) d'Outremont

**A. Ouverture de la réunion: 19h15**

Présences : voir liste en Annexe A

**B. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté tel que présenté. Approuvé par Andrew Boosamra et secondé par Jean-François Lalonde.

**C. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité tel que présenté. Approuvé par Paolo Molesini et secondé par Josée Prévost.

**D. Affaires découlant du procès-verbal de la dernière réunion**

- 1) Travaux à l'aréna d'Outremont: Toni St-Louis (représentant d'Outremont) nous informe que les travaux pour l'entrée arrière sont déjà commencés. Il mentionne aussi que la réfection de l'aréna (dalle/glace) est prévue pour la saison 2015-2016. Le comité est supposé se rencontrer sous peu (date à déterminer)
- 2) Inscription aux tournois de la région de Montréal: Les inscriptions aux tournois (durant l'été et/ou en début de saison) ont relativement bien fonctionné sauf pour quelques exception. À l'occasion, les équipes oublient de faire leur chèque. On renouvèlera le concept avec (1) tournoi par équipe.
- 3) Équipes au niveau Junior: Cette saison, nous avons eu deux équipes Junior (A et B) grâce à l'effort de Josée Prévost et Claude Thibault.
- 4) Droit de vote conféré aux bénévoles sans enfant au sein de l'association et nombre de droit de vote par foyer : Le président mentionne que cette question sera discutée au point F6.
- 5) Date de formation des équipes: La formation des équipes s'est mieux déroulée cette saison et nous avons été en mesure de former les équipes plus tôt. Nous sommes toujours tributaires des coupures double lettre. Aussi, pour le niveau Novice, le règlement de Hockey Québec ne nous permet pas de former les équipes avant le 1<sup>er</sup> novembre de chaque année (à cause du programme MAHG)
- 6) Bas de hockey protecteur : C'est une très bonne idée. Cette année, les membres doivent acheter les paires de bas et ils sont disponibles au Pro-Shop de l'aréna Outremont.



- 7) Taux d'absentéisme distincts: Nous considérons maintenant les taux de participation de façon séparés : le taux de participation doit être de 75% aux pratiques et 75% aux parties.

## E. Correspondance

Un membre a proposé par courriel que l'association distribue un code d'éthique pour les parents. Patrick Cossette suggère que ce code d'éthique soit affiché dans les arénas et que le gérant de chaque équipe fasse signer tous les parents.

Hany Hazboun a communiqué avec Josée Prévost au sujet de l'attitude des joueurs et parents de l'association de Verdun. Josée et Steve expliquent qu'ils se sont présentés à certaines parties où il n'y a pas eu d'incidents. Josée a demandé au comité d'en parler à la ligue EHL, ce qui a été fait. L'association de Verdun va parler aux entraîneurs afin qu'ils n'encouragent pas cette violence. Michel explique qu'il est important de se plaindre immédiatement à l'aréna de Verdun.

## F. Affaires nouvelles

### 1) Présentation des états financiers:

Michel Delisle explique que la valeur marchande des heures de glaces dans nos arénas locales correspond à la moitié de notre budget total d'Association. Il explique aussi que le voyage international est maintenant compilé dans nos états financiers. Ce voyage s'est entièrement autofinancé. Il n'y a eu aucune dépense encourue pour l'Association outre l'allocation d'une commandite. Michel explique aussi que nous avons loué des heures de glace au Collège Notre-Dame afin d'avoir les équipes au moins 3 fois sur la glace par semaine. Le casse-croûte a rapporté un léger profit de 247\$ qui a été remis à Yves Létourneau en dédommagement pour son bénévolat tout au long de la saison. Michel mentionne enfin que nous dégageons un surplus de 14 821\$ pour l'année, témoignant de la saine gestion de notre programme de hockey.

Michel annonce que les frais d'inscription seront rehaussés de 10\$ l'an prochain, essentiellement pour couvrir les frais reliés à l'acceptation du paiement en ligne par carte de crédit. Tony Fata demande si l'augmentation prévue des frais d'inscription pour l'an prochain est suffisante pour couvrir les besoins de l'Association; Michel répond que nous venons en effet d'être avisés qu'il y aurait une augmentation de 5\$ par joueur au niveau de la cotisation à l'organisation régionale de Lac-Saint-Louis et que le budget de l'Association allait encore une fois devoir être géré très serré. Malheureusement, il est trop tard pour voter toute augmentation additionnelle des frais, mais la situation sera révisée à nouveau l'an prochain.

Les états financiers sont adoptés tel que présentés. Approuvé par Valérie Gagné Bucci et secondé par Josée Prévost.

### 2) Dépôts des rapports :

Les rapports sont disponibles sur le site Internet, sous l'onglet «Administration/Association et Rapports».



3) Rapport du président :

Michel nous présente son rapport (voir présentation power point Annexe C).

4) Période de questions et suggestions:

Aucune question et/ou suggestion

5) Affaires diverses :

a) *Besoin de bénévoles :*

Michel Delisle sollicite les membres d'un grand besoin de bénévoles, surtout pour des événements occasionnels.

b) *Rappel de l'AGA de Hockey Versant-Ouest :*

Michel rappelle que l'assemblée générale annuelle de Hockey Versant-Ouest, notre organisation responsable du hockey double lettre, aura lieu le jeudi 8 mai 2014 à 18h30 au Centre des Loisirs de Saint-Laurent.

6) Modifications aux règlements généraux :

Michel Delisle explique que l'association a considéré les questions de deux membres durant l'assemblée de l'an dernier quant au droit de vote et au nombre de vote par foyer. Le comité propose donc une toute nouvelle charte dont les principaux changements sont les suivants :

- a) Le poste de vice-président et trésorier sera divisé en deux postes différents au sein du comité
- b) L'ajout d'une nouvelle catégorie de membre soit les membres honoraires
- c) La modification d'un vote par foyer à un vote par enfant dans le programme

La nouvelle charte est proposée par Michel Delisle et secondé par Valérie Gagné Bucci.

Un vote à main levée a lieu.

Pour : 23 votes

Contre : 4 votes

Abstentions : 3 votes

La nouvelle charte est donc ratifiée par plus des  $\frac{23}{27}$  des votes exprimés, tel que requis par les procédures d'amendement.

## G. **Élections**

1) Présentation des officiers d'élection :

Heather Dalglish explique le mandat du présidium d'élection.



2) Nomination des administrateurs :

Heather annonce les différents postes en élection : vice-président, trésorier, directeur double lettre, directeur simple lettre récréatif et directeur des Opérations.

3) Élections des administrateurs :

Yves Létourneau retire sa candidature en tant que directeur simple lettre récréation.

À la suite du retrait de la candidature d'Yves, Heather Dalglish annonce que toutes les postes en élection sont élus par acclamation.

- Steve Hatzepetros est élu par acclamation au poste de vice-président;
- Paolo Molesini est élu par acclamation au poste de directeur simple lettre récréation;
- Dario Pietrantonio est élu par acclamation au poste de directeur double lettre;
- Élise Ranger est élue par acclamation au poste de directeur des opérations et événements;
- Luis Montoya est élu par acclamation au poste de directeur simple lettre initiation (mandat d'un an en remplacement de Mathias Brunet, qui a fait parvenir sa démission à temps pour soumettre la fin de son mandat à l'élection par l'Assemblée)

Michel explique que le poste de trésorier demeure vacant.

4) Présentation des membres du conseil d'administration :

<b>Poste</b>	<b>Élus</b>	<b>Année D'élection</b>
Président	Michel Delisle	Impaire
Vice-président	Steve Hatzepetros	Paire
Trésorier	Vacant	Paire
Secrétaire et directrice des communications	Valérie Gagné Bucci	Impaire
Directeur – Double Lettre	Dario Pietrantonio	Paire
Directeur – Hockey féminin	Andrew Boosamra	Impaire
Directeur – Simple Lettre Récréation	Paolo Molesini	Paire
Directeur – Simple Lettre Initiation	Luis Montoya	Impaire
Directeur – Opérations et événements	Élise Ranger	Paire

I. **Clôture de l'assemblée**

Michel Delisle remercie les gens présents de s'être déplacés et l'assemblée est levée à 21h08.